



ORGANISME DE FORMATION AUX TECHNOLOGIES ET METIERS DE L'INFORMATIQUE

Formation AML (Anti-money laundering) et KYC (Know your Customer) *Cadre réglementaire et exigences pour lutter contre le blanchiment d'argent*

N° ACTIVITÉ : 11 92 18558 92

TÉLÉPHONE : 01 85 77 07 07

E-MAIL : inscription@hubformation.com

AML et KYC sont deux concepts étroitement liés pour permettre les contrôles que les entreprises et les organisations doivent effectuer afin d'éviter, d'identifier et de signaler les conduites suspectes et maintenir une politique de prévention de blanchiment d'argent.

Objectifs

- | Identifier les obligations relatives à la connaissance du client
- | Être en mesure de repérer un risque de fraude, de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme
- | Participer à la mise en oeuvre des dispositifs AML et KYC afin de prévenir les risques

Public

- | Toutes les personnes concernées par les enjeux de lutte anti-blanchiment et de prévention du financement du terrorisme.

Prérequis

- | Aucun

Programme de la formation

Mesurer l'importance de l'enjeu de l'AMI

- | Les techniques, l'ampleur et les conséquences économiques du blanchiment.
- | Le financement du terrorisme et les embargos financiers.
- | Les personnes politiquement exposées (PPE) et la corruption.
- | Fraude fiscale et places financières sensibles : focus FATCA versus CRS.
- | Le rôle des établissements bancaires et financiers dans la lutte contre le blanchiment.
- | Étude des principaux scandales : cas Panama Papers, cas Lafarge/Daesh, cas BNP Paribas, cas UBS, cas Google.

Appliquer le cadre légal national et international

- | Les actions de l'ACPR et de la cellule de renseignements financiers.
- | Les directives européennes et les 5e et 6e directives AML
- | Les principaux textes luxembourgeois en vigueur et les professions concernées.
- | Les infractions primaires et l'infraction de blanchiment.
- | Travaux pratiques : Formalisation d'un référentiel d'obligations et d'une synthèse des transpositions pratiques dans les processus d'une entreprise.

Améliorez votre connaissance client (KYC)

- | Le principe Know Your Customer (KYC).
- | Les clients et types d'opérations à surveiller.
- | Les obligations de vigilance simplifiée et renforcée.
- | L'exécution des mesures de vigilance par des tiers.
- | Les bonnes pratiques dans le cadre du questionnement client.
- | Travaux pratiques : Cartographier les principaux paradis fiscaux, identifier les techniques de fraude et d'évasion fiscale et analyser un montage financier

Référence	AML
Durée	1 jour (7h)
Tarif	910 €HT
Repas	repas inclus

SESSIONS PROGRAMMÉES

A DISTANCE (FRA)

- le 24 septembre 2025
- le 10 décembre 2025

PARIS

- le 17 septembre 2025
- le 3 décembre 2025

[VOIR TOUTES LES DATES](#)

"suspect".

Contribuer à un dispositif de lutte contre le blanchiment

- | La détection et la surveillance : les indicateurs d'alerte.
- | La coopération avec les autorités et les principaux reportings internes AML en interne et en externe.
- | Les déclarations d'un soupçon initiales, réglementaires et rectificatives.
- | L'obligation du secret professionnel et les mesures restrictives.
- | Les dispositifs de conservation et de traçabilité.
- | Travaux pratiques : Mise en place d'une procédure de contrôle. Exemple : cas d'une ouverture de compte.

Méthode pédagogique

Chaque participant travaille sur un poste informatique qui lui est dédié. Un support de cours lui est remis soit en début soit en fin de cours. La théorie est complétée par des cas pratiques ou exercices corrigés et discutés avec le formateur. Le formateur projette une présentation pour animer la formation et reste disponible pour répondre à toutes les questions.

Méthode d'évaluation

Tout au long de la formation, les exercices et mises en situation permettent de valider et contrôler les acquis du stagiaire. En fin de formation, le stagiaire complète un QCM d'auto-évaluation.

Suivre cette formation à distance

Voici les prérequis techniques pour pouvoir suivre le cours à distance :

- | Un ordinateur avec webcam, micro, haut-parleur et un navigateur (de préférence Chrome ou Firefox). Un casque n'est pas nécessaire suivant l'environnement.
- | Une connexion Internet de type ADSL ou supérieure. Attention, une connexion Internet ne permettant pas, par exemple, de recevoir la télévision par Internet, ne sera pas suffisante, cela engendrera des déconnexions intempestives du stagiaire et dérangera toute la classe.
- | Privilégier une connexion filaire plutôt que le Wifi.
- | Avoir accès au poste depuis lequel vous suivrez le cours à distance au moins 2 jours avant la formation pour effectuer les tests de connexion préalables.
- | Votre numéro de téléphone portable (pour l'envoi du mot de passe d'accès aux supports de cours et pour une messagerie instantanée autre que celle intégrée à la classe virtuelle).
- | Selon la formation, une configuration spécifique de votre machine peut être attendue, merci de nous contacter.
- | Pour les formations incluant le passage d'une certification la dernière journée, un voucher vous est fourni pour passer l'examen en ligne.
- | Pour les formations logiciel (Adobe, Microsoft Office...), il est nécessaire d'avoir le logiciel installé sur votre machine, nous ne fournissons pas de licence ou de version test.
- | Horaires identiques au présentiel.

Accessibilité



Les sessions de formation se déroulent sur des sites différents selon les villes ou les dates, merci de nous contacter pour vérifier l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
Pour tout besoin spécifique (vue, audition...), veuillez nous contacter au 01 85 77 07 07.